Des volailles en bonne santé

Cette formation est labellisée « Bien-être animal » par Vivéa et OCAPIAT. Elle vous permet donc, en plus du suivi d'un module à distance, de devenir référent bien-être animal.

Public cible
Eleveuses et éleveurs de volailles, conjoints collaborateurs, porteurs de projet, salarié.e.s d'exploitation et de structures agricoles. Zone géographique : Hérault et départements voisins

Objectifs
- Savoir repérer les symptômes les plus fréquents rencontrés en élevage de volaille de plein air - Être capable de mettre en place les conditions optimales garantissant la bonne santé des volailles - Être capable de prendre des décisions de prévention et/ou de traitement

Enjeux
Depuis le 1er janvier 2022, tous les élevages d'animaux domestiques et sauvages doivent désigner un référent en charge du bien-être animal. Pour les élevages de volailles, le référent doit obligatoirement avoir suivi une formation labellisée bien-être animal prise en charge par Vivéa et OCAPIAT. En plus de cette obligation, le besoin en compétence sur cette thématique du bien-être animal est de plus en plus présent chez les éleveurs. Cette formation, mise en place par le Groupement ZoneVerte et réalisée par une vétérinaire Nathalie Laroche expérimentée en aviculture, vous permettra d'acquérir des compétences et des connaissances, afin d'améliorer le bien-être de vos volailles, de prévenir les maladies et de les traiter. Vous aurez l'opportunité de discuter de votre expérience, de vous confronter à diverses situations, et de visiter une ferme en volailles de chair afin d'améliorer vos pratiques et d'acquérir des réflexes sur la question du bien-être animal.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Jour 1 :
- Les besoins essentiels des volailles : alimentation, bâtiment, pondoirs, perchoirs, abreuvoirs, etc.
- L'adaptation des volailles aux aléas climatiques et au stress
- Réglementation vis-à-vis du risque salmonelles
- Les problèmes en élevage de volailles : piquage, parasites externes, ponte irrégulière, qualité de l'œufs, troubles digestifs et respiratoires, boiteries, etc.
- Prévention des problèmes en élevage, mesures et moyens pour y remédier

Jour 2 :
[Matin]
Visite d'une ferme en élevage de volailles de chair bio : présentation des mesures mises en place pour favoriser le bien-être des animaux

[Après-midi]
- Les différents facteurs favorisant les pathologies en élevage de volailles
- Présentation des situations de chacun : état des lieux, problèmes rencontrés, mesures de prévention et traitements mis en place sur la ferme
- Pistes d'amélioration à mettre en œuvre pour prévenir les maladies et les problèmes et favoriser le bien être des volailles
- A confirmer avec les participants : autopsie d'une volaille

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 19/02/2024

Tarifs
Adhérent 406€
Non adhérent 406€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pour les autres financements, merci de contacter alice.calvet@bio34.com

Plus de renseignements
Alice Calvet
alice.calvet@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

27 févr 2024 08:45 - 17:00		Nathalie Laroche, vétérinaire du groupement Zone Verte, formée au bien-être animal par l'ITAVI
28 févr 2024 09:00 - 17:30	RDV à la ferme : Les Terres de Sauteyro Lieu dit La Mazarié 34390 34390 Saint-Vincent d'Olargues	Nathalie Laroche, vétérinaire du groupement Zone Verte, formée au bien-être animal par l'ITAVI

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _